



Mouvement politique
des objecteurs de croissance

Louvain-la-Neuve, 19 juin 2014

OGM : Pour le mpOC c'est STOP. Trois fois STOP

Les vingt-huit États membres de l'Union européenne (UE) viennent ce 12 juin de donner leur accord, lors d'un conseil des ministres de l'environnement, à une réforme du processus d'autorisation des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Pour le mpOC, cette décision va dans le mauvais sens. Il appelle donc le Parlement européen à s'y opposer fermement et dans le même temps à proposer un durcissement de la législation européenne.

En effet, l'accord proposé détricote le cadre actuel assez strict, alors que celui-ci a permis de limiter à la seule la culture du maïs MON810, la culture d'OGM en Europe. Conséquences prévisibles : non seulement son détricotage permettra aux pays favorables aux OGM d'en développer plus aisément la production, mais encore il fragilisera les capacités juridiques d'opposition et d'interdiction des pays qui y sont opposés.

Le mpOC s'oppose donc totalement à cet accord. Il demande en outre :

- - de revoir la procédure d'autorisation de mise sur le marché des plantes génétiquement modifiées, particulièrement pour l'alimentation animale¹, dont l'Europe reste un grand consommateur ;
- - que l'obligation d'étiquetage pour un produit comprenant plus de 0,9 % d'OGM concerne également les produits issus d'animaux (œufs, viande, lait...) nourris avec des OGM.

Le mpOC est favorable à une agriculture européenne sans OGM. Les OGM sont à l'agriculture ce que le gaz de schiste est à la politique énergétique : une illusion mensongère. Au-delà de l'impact incommensurable sur l'environnement et la santé publique, il n'est nul besoin d'argument scientifique pour prouver que les OGM existent uniquement au service d'un renforcement de l'agriculture industrielle au détriment d'une agriculture paysanne qui peine tantôt à se maintenir, tantôt à se développer. C'est pourtant cette dernière qui

¹ <http://www.infogm.org/Quels-sont-les-OGM-autorises>

constitue, tant au Nord qu'au Sud, la réponse la plus adéquate aux défis environnementaux, démographiques et sociétaux auxquels nous devons faire face dans les années à venir. Pour rappel, dans notre pays, 1 exploitation agricole cesse ses activités tous les 4 jours. La biodiversité souffre notamment de l'usage des pesticides (problème qui ne va pas être résolu avec des OGM, puisque ceux-ci sont généralement conçus pour être utilisés avec de puissants pesticides). Au Sud, 1,2 milliards de personnes souffrent de la faim, tandis que l'agriculture est victime du dumping du Nord et d'un manque d'investissement. Comme l'a encore rappelé au printemps dernier le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, la faim dans le monde « *On produit l'équivalent de 4800 kcal par jour et par personne, soit deux fois plus qu'il n'en faut pour nourrir la planète. Le vrai problème, c'est que des acteurs puissants font obstacle à des changements véritables. Il faut le reconnaître : la faim est une question beaucoup plus politique que technique.* ». Les solutions pour une politique alimentaire soutenable se trouvent dans le soutien de l'agroécologie, de l'agriculture paysanne, la sortie des denrées alimentaires des valeurs boursières et un protectionnisme des différents marchés régionaux et non dans des chimères technologiques. Le politique doit assumer son mandat au lieu d'ériger en valeur cardinale ce dialogue avec les experts de l'industrie, auxquels la nouvelle procédure confère un poids démesuré.

Laisser le débat se judiciaire au départ du contentieux qui naîtra d'éventuels refus de commercialiser ou de planter des OGM à l'issue de cette décision à la baisse du processus d'autorisation des organismes génétiquement modifiés procéderait de la même dépolitisation. D'une part, ce serait un pas vers le « gouvernement des juges » et un recul quant à la séparation des pouvoirs. D'autre part, il faudra des années avant que se forge et se stabilise une jurisprudence de la Cour de justice de l'UE sur ces enjeux.

Le mpOC propose en outre à tous les militants anti-OGM de continuer à soutenir le combat de ceux qui ont arraché les patates OGM à Wetteren en les rejoignant le

- 21 juin prochain à Haren pour l'assemblée des patatistes
- 28 octobre à Gand pour le procès en appel

Pour le mpOC, Bernard Legros, porte-parole, et Michèle Gilkinet, secrétaire générale

Contact 071 876779